

CONSEIL MANAGÉRIAL

CONTEXTE

Ciblé, court, concret, personnalisé et documenté, le conseil managérial s'adresse aux managers qui ont besoin de compléter une formation, de pallier une lacune de leur pratique, de trouver une réponse face à une situation qu'ils ne maîtrisent pas.

Le conseil managérial répond à leur problématique, et à elle seulement, en leur apportant les outils appropriés, tout en tenant compte de leurs spécificités personnelles (caractéristiques de la fonction, personnalité, forces et risques,...)

A titre d'exemple, des managers ont traité avec succès des situations telles que :

- déléguer efficacement
- optimiser le binôme manager/assistante
- remotiver une équipe
- associer « transparence et confidentialité »
- recadrer sans démotiver
-

FICHE TECHNIQUE

DURÉE : 4 heures

Un premier entretien de 3 heures.

Un deuxième d'une heure.

Entre les entretiens, une période de mise en pratique d'environ 3 semaines.

COÛT :

1 300 € HT

+ frais de déplacement et de location de salle.

FINALITE

Permettre à un responsable de répondre à un besoin précis de sa pratique managériale. Ce besoin peut correspondre à :

- une difficulté spécifique (réorganisation, baisse ou montée de charges, déménagement,...)
- un manque d'expérience ou de maturité dans la fonction
- une nécessité de consolider la pratique
- une non-maîtrise d'une compétence particulière

METHODE

Le consultant propose une gamme d'outils et de méthodes, parmi lesquels il sélectionne les éléments les plus adaptés aux besoins du participant et à son mode de fonctionnement. Il en facilite l'intégration et valide avec la personne la bonne appropriation. Il apporte également son expérience de consultant et de praticien du management.

Si besoin, il adjoint à l'ensemble des exercices de training.

PROGRAMME

1er entretien : Diagnostic et décisions d'action (une demi-journée)

- Définition de la situation
- Relecture de la pratique managériale actuelle
- Spécification du besoin
- Apport de solutions
- Echanges sur la faisabilité de chacune des solutions
- Training si besoin
- Elaboration de la procédure de mise en application sur le terrain.

2ème entretien : bilan (entretien de 1 heure)

- Evaluation des résultats atteints
- Echanges sur les réussites et les difficultés de mise en pratique
- Recherche en commun de solutions pour les points non traités
- Mise en perspective de la technique de management (savoir-faire) associée à la personnalité du manager (savoir-être)
- Définition d'un plan d'action sur le long terme pour pérenniser et faire évoluer les acquis (choix d'indicateurs de réussite).